BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 octobre 2010

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 26/10/2010

D -20100608

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 octobre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean-Pierre GUYOMARC´H, M. Jean-Charles PALAU, Mme Sarah BROMBERG, Mlle Laetitia JARTY, M. Vincent MAURIN,

Maintenance des groupes électrogènes, surpresseurs incendie, des réseaux hydrauliques incendie et des systèmes d'extinction automatiques. Avenant n° 2 au marché M080369. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Un marché de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes, surpresseurs incendie, réseaux hydrauliques incendie et des systèmes d'extinction incendie situés dans les différents bâtiments de la Ville a été confié à la société FAUCHE ENERGIE pour un montant minimum annuel de 37 672,77 € TTC et maximum de 55 612,77 € TTC, dont 31 692,77 € TTC pour la maintenance préventive.

Par le délibération D-20090446 du 20 Juillet 2009, un avenant n° 1 a été entériné pour assurer la maintenance d'appareils non encore référencés sur le marché principal, modifiant les montants, minimum annuel à 42 743.81 € TTC et maximum annuel à 60 683.81 € TTC.

Il convient maintenant d'assurer la maintenance d'un site non encore référencé sur le marché principal, la Bourse du Travail

Nous vous proposons de rattacher la maintenance de cet équipement au marché existant pour un montant annuel de 1 794,00 € TTC (+ 3.2 %, soit 12.3 % cumulé avec l'avenant n°1) et de conclure un avenant dans les conditions suivantes :

Montant minimum annuel du marché		Montant maximum annuel du marché	
* préventif	31 692,77 € TTC	* préventif + avenants n° 1 + 2	38 497,81 € TTC
* avenant n° 1	5 071,04 € TTC		
* avenant n° 2	1 797 € TTC		
* curatif	5 980,00 € TTC	* curatif	23 920,00 € TTC
* nouveau montant minimum annuel	44 537,81 € TTC	* nouveau montant maximum annuel	62 477,81 € TTC

En conséquence et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer l'avenant au marché précité, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 33 – article 6156.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 octobre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE